



## 1 WALLON SUR 5 N'UTILISE PAS DE SIÈGE AUTO POUR TRANSPORTER UN ENFANT EN VOITURE

Un enfant n'est pas un adulte en miniature. En voiture, la ceinture de sécurité n'est donc pas adaptée à sa morphologie et il a besoin d'être retenu dans un siège adapté. C'est pourquoi, avant d'atteindre la taille d'1m35, il doit obligatoirement être placé dans un siège auto.

Une récente enquête de l'AWSR<sup>1</sup> révèle pourtant, qu'1 Wallon sur 5 n'utilise pas de siège pour transporter un enfant en voiture. Lorsque l'enfant est placé dans un siège, les problèmes d'utilisation sont également fréquents. Souvent involontaires, ces erreurs peuvent avoir un impact important en cas d'accident.

Pour améliorer la sécurité des enfants en voiture, l'AWSR diffuse des conseils tout au long de l'année, et mène actuellement une campagne d'affichage au sein de 160 crèches en Wallonie.

### Enfants attachés mais pas toujours dans un siège-auto

En 2022 en Wallonie, plus de 330 enfants de moins de 10 ans ont été victimes d'un accident en tant que passagers de voiture.<sup>2</sup> Les chiffres ne disent pas si ces enfants étaient correctement attachés ou pas, mais les études montrent qu'en cas d'accident, un enfant bien attaché dans un

<sup>1</sup> 1.000 Wallons interrogés en 2023.

<sup>2</sup> 334 victimes : 324 blessés légers, 9 blessés graves, 1 tué.

siège adapté à son poids et à sa taille, **court 3 fois moins de risques** d'être gravement blessé ou de perdre la vie.

Une récente enquête de l'AWSR<sup>3</sup> révèle par ailleurs, que si les enfants sont souvent attachés en voiture (plus de 90% des répondants déclarent le faire peu importe la durée du trajet), l'utilisation du siège auto n'est pas systématique. Parmi les Wallons amenés à transporter des enfants, près d'1 sur 5 (17%) déclare en effet ne jamais utiliser de siège auto et 1 sur 10 ne l'utiliser que pour certains trajets.

### Les mauvaises utilisations augmentent les risques

Le fait de ne pas utiliser correctement le siège peut aussi avoir un impact important sur la sécurité de l'enfant. Si celui-ci est attaché mais que le siège n'est pas correctement utilisé, le risque de blessure en cas d'accident est en effet déjà 2 fois plus important.

On constate pourtant souvent des problèmes d'utilisation des sièges, comme du jeu dans le harnais dont les sangles n'ont pas été assez serrées, le siège qui n'est pas correctement fixé au véhicule, ou encore la ceinture placée sous le bras de l'enfant.

Les précautions à prendre pour assurer l'efficacité du siège ne sont pas non plus toujours effectuées. L'enquête de l'AWSR révèle ainsi que **seuls 17% des répondants (1 sur 6) enlèvent systématiquement le manteau d'hiver** de l'enfant avant de l'attacher dans son siège.

Il s'agit d'un élément essentiel pour assurer l'efficacité des sièges à harnais. En cas de choc, l'épaisseur du manteau va en effet se tasser sous la pression des sangles qui ne vont plus coller au corps de l'enfant. Le risque qu'il soit expulsé de son siège est alors bien présent. Il est donc important d'enlever le gros manteau avant d'attacher l'enfant et éventuellement, de le placer ensuite par-dessus le harnais pour éviter qu'il n'ait froid.

### Le manque d'informations souvent en cause

Ces mauvaises utilisations ne sont généralement pas conscientes ni volontaires mais principalement liées à une méconnaissance des règles et à un manque d'informations.

Près d'un Wallon sur 4 (24%) indique ainsi ne pas avoir reçu d'informations lors de l'achat du siège auto<sup>4</sup>. C'est principalement concernant le bon moment pour passer au siège de la catégorie suivante que les personnes interrogées ont le mois été informées.<sup>5</sup> Certains parents ont ainsi tendance à changer trop rapidement de siège, par exemple lors de l'arrivée d'un second enfant, ou parce qu'ils ont l'impression que l'enfant n'est plus à l'aise dans son siège. Mais si ce nouveau siège n'est pas adapté à sa morphologie, l'enfant n'y sera pas correctement protégé.

Seuls 3 critères permettent en réalité de déterminer que le moment de passer au siège suivant est venu.

<sup>3</sup> 1.000 Wallons interrogés en 2023

<sup>4</sup> Ni sur l'installation du siège dans la voiture, ni sur la façon d'attacher (correctement) son enfant dans le siège, ni sur les conditions de poids ou de taille que l'enfant doit remplir, ni sur le moment où passer à un siège du groupe suivant.

<sup>5</sup> 51% des personnes interrogées n'ont pas reçu d'information à ce sujet.

- L'enfant dépasse le poids maximal prévu pour le siège ;
- Sa tête dépasse du siège (le fait que les jambes de l'enfant dépassent n'a pas d'impact sur sa sécurité et ne justifie pas de changer) ;
- Les sangles du harnais ne se placent plus correctement sur ses épaules.

Si l'une de ces 3 situations se présente, il est temps de changer de siège.

### Achat en seconde main : attention à l'histoire du siège

L'enquête de l'AWSR révèle également qu'une personne sur 5 (22%) opte pour l'achat d'un siège auto en seconde main. Un choix qui peut aussi parfois augmenter les risques de mauvaises utilisations. Le mode d'emploi n'est en effet pas systématiquement fourni et les parents reçoivent peut-être moins d'informations.

Outre le fait de se renseigner sur l'utilisation correcte du siège, avant d'acheter en seconde main, il est aussi essentiel de se renseigner sur son histoire. Si ce dernier a été **impliqué dans un accident, même un « accrochage » sans gravité, il est conseillé de ne plus l'utiliser**. Après le choc d'une collision, le siège peut en effet présenter des microfissures qui remettent en cause son efficacité. Même si l'enfant n'était pas dedans au moment de l'accident, le système de fixation peut aussi avoir été endommagé. En pratique, il est quasiment impossible de voir à l'œil nu si un siège a subi un choc, l'AWSR recommande dès lors de privilégier des membres de l'entourage et des personnes de confiance pour ce type d'achat.

En seconde main ou en magasin, il est aussi important de vérifier que le système de fixation du siège est bien compatible avec la voiture utilisée.

### Une campagne d'affichage cet hiver et des conseils tout au long de l'année

Pour conscientiser les parents à la nécessité d'attacher leur enfant en voiture, mais aussi pour éviter les risques liés aux mauvaises utilisations, l'AWSR diffuse des conseils tout au long de l'année sur son site internet et ses réseaux sociaux, ainsi qu'à travers [une brochure qui vient tout juste d'être mise à jour](#). Téléchargeable gratuitement sur le site de l'AWSR, cette brochure est également **distribuée à des milliers de futurs et jeunes parents** par l'ONE.



En cette période hivernale, une **campagne d'affichage** est également diffusée au sein de **160 crèches** en Wallonie. Elle rappelle l'importance d'enlever le manteau avant d'attacher l'enfant dans un siège avec harnais pour garantir son efficacité en cas de choc.

**Plus d'infos :** [Sécurité routière | aws](#)

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

**Contact Presse**

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

[belinda.demattia@awsr.be](mailto:belinda.demattia@awsr.be)

[www.awsr.be](http://www.awsr.be)

